

04 Question orale Mme Kattrin Jadin au ministre de la Justice sur "la rénovation du palais de justice de Verviers"

04.01 Kattrin Jadin (MR): Le palais de justice de Verviers se trouve dans un état de délabrement avancé. Les moyens accordés n'ont pas permis d'enrayer sa détérioration. Certaines salles sont fermées pour raisons de sécurité. L'exercice de la justice s'en trouve entravé. Que ferez-vous pour remédier aux problèmes de ce palais de justice? Disposez-vous d'une étude portant sur les travaux à réaliser? Quel budget y sera-t-il consacré?

04.03 Koen Geens, ministre (en français): Les problèmes liés à l'hébergement des juridictions verviétoises sont bien connus de mes services. En collaboration avec la Régie, des dispositions ont été prises pour l'hébergement temporaire des archives. Un espace dans un bâtiment loué sera disponible en mars 2015. La direction Infrastructures de la DG OJ a déjà réalisé l'implantation des rayonnages et dégagé les budgets nécessaires. Les demandes d'offre pour le déménagement des archives sont en cours de rédaction.

Les propositions de solutions structurelles doivent émaner de la Régie. Un groupe de travail a été mis en place à cet effet. Le ministre compétent pourra vous donner des réponses plus précises. Je coopérerai pleinement avec lui pour éviter tout retard.

04.04 Kattrin Jadin (MR): J'en conclus que les demandes locales en matière d'organisation judiciaire seront entendues et qu'un suivi de l'état des infrastructures sera opéré. Reste à savoir quand on pourra travailler dans des conditions décentes à Verviers.